

## Pas de M2 à la rentrée...

Par **Kiira**, le **27/07/2015** à **17:08**

Bonjour,

Je m'adresse à vous car je suis dans une situation qui n'est pas rare à la suite d'un M1...

J'ai eu cette année mon M1 en droit privé mais j'ai été refusée par toutes les facs dans lesquelles j'ai postulé pour un M2 du coup je me retrouve sans rien en septembre.

je veux mettre à profit cette année et je voulais avoir vos conseils sur ce que je pourrais faire...

prépa aux concours, stages, étrangers... pour pouvoir tenter à nouveau d'avoir un M2 en septembre 2016 ou alors m'inscrire en prépa car je souhaite tenter le concours de l'ENM.

merci pour vos réponses.

Par **marianne76**, le **27/07/2015** à **17:15**

Bonjour

Vous vouliez quoi comme M2 ?

Par **Kiira**, le **27/07/2015** à **17:28**

un M2 en droit pénal ou en droit privé général

Par **marianne76**, le **27/07/2015** à **19:50**

Et vous avez fait les facs de province ?

Par **Herodote**, le **27/07/2015** à **21:43**

Bonsoir,

Je sors personnellement d'un M2 DPG avec le même projet professionnel que toi. Alors, mon conseil est de t'inscrire en préparation concours (IEJ et/ou prépa selon tes moyens/envies, il y a plusieurs sujets sur l'opportunité d'une prépa privée il me semble), et postuler en tant qu'assistant de justice auprès d'un TGI ou d'une Cour d'appel (à proximité de ton lieu de préparation, de préférence).

C'est une expérience extrêmement intéressante qui consiste à assister un juge ou le parquet dans leur travail (recherches, rédaction d'actes, veille juridique, etc.), ce qui te donne une très bonne idée du boulot de magistrat puisqu'il s'agit d'en faire une partie (bon, la moins folichonne, mais on peut pas tout avoir, et puis ça permet de cotoyer les magistrats au quotidien, ce qui est très intéressant pour quelqu'un qui souhaite passer le concours de l'ENM), et c'est en plus rémunéré (environ 450/mois pour 2j/semaine).

Cela te laisse le temps de te consacrer en parallèle à la préparation du concours. Si tu l'as, tu n'auras pas besoin de M2, si tu ne l'as pas, tu pourras candidater à nouveau en M2 l'an prochain avec une expérience bien plus intéressante et valorisée qu'un stage, ou qu'un second M1 (ce qui n'est pas bien vu par tous les directeurs de M2).

Par ailleurs, je te conseille également de multiplier les candidatures l'an prochain. Si je suis resté dans ma fac, j'avais candidaté à pas loin de 20 masters par mesure de sécurité (c'est peut-être trop, mais j'avais ainsi plusieurs options de secours).

Par **Kiira**, le **28/07/2015** à **15:25**

J'avais postulé dans plusieurs facs... Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Lyon, Aix...etc

Merci pour le conseil Herodote.

Peux-tu m'indiquer quelle est la marche à suivre pour postuler en tant qu'assistant de justice ?

Par **marianne76**, le **28/07/2015** à **17:28**

Ah oui le sud ..... Je pense que vous auriez eu plus de chance au nord de la Loire (moins demandé)

Par **Kiira**, le **28/07/2015** à **17:34**

J'ai tenté Nantes, Rennes... sans succès non plus... je trouve que le système de sélection pour l'entrée en M2 est clairement à revoir car trop injuste ! dans mon entourage on a tous été recalé ! ça veut dire quoi ?? il faut avoir minimum 15 de moyenne pour pouvoir au moins devenir juriste ??

Dieu merci les concours sont accessibles à partir du M1

Par **Herodote**, le **28/07/2015** à **18:54**

Pour candidater, il faut envoyer un CV + lettre de motivation + diplôme de M1 (au minimum) et éventuellement le relevé de notes (cela dépend des cas), les attestations des emplois occupés, etc. Certains tribunaux se contentent du "minimum", d'autres demandent beaucoup de documents. A voir en fonction avec une rapide recherche internet (s'il y a des informations).

Sinon, le problème est qu'il y a beaucoup plus d'étudiants en M1, qu'il n'y a de places en M2... Il n'y a pas vraiment de note minimum à avoir, et certainement pas 15, aucun Master 2 DPG n'est aussi sélectif (La mention assez bien est quand même un minimum, avec peut-être quelques exceptions selon les universités).

En réalité, cela dépend des années et de la qualité des dossiers que reçoit le directeur du M2. C'est une appréciation d'ensemble du dossier.

Si tu souhaites candidater à nouveau l'an prochain, tentes aussi des facs plus accessibles (Brest, Reims, Grenoble, Besançon, etc.), car moins demandées, mais qui peuvent tout à fait offrir une bonne formation.

Par **marianne76**, le **28/07/2015** à **18:57**

Bonjour

Vous n'avez ciblé que des grosses facultés qui ont déjà beaucoup d'étudiants, et donc beaucoup de demande vous auriez plus de chances avec des petites facultés, souvent justement ces dernières prennent des dossiers refusés ailleurs

Par **Kiira**, le **28/07/2015** à **19:56**

Ma foi pour cette année le M2 il faut oublier donc je vais sans doute tenter le poste d'assistante de justice qui m'intéresse bien ! Je n'arrive pas du tout à me rendre compte du nombre de postes disponibles... Vous avez une idée ?

On peut postuler dans tous les tribunaux ? (TI, TGI...etc).

je pense aussi m'inscrire à une prépa à distance si j'arrive à obtenir un poste d'assistante mais je ne me rend pas compte de l'intensité de la préparation au concours de l'enm... ? dans tous les cas je ne pense pas tenter le concours dès la fin de cette 1ère année de prépa car je ne pense pas que ce serait suffisant...

Par **celinee**, le **29/07/2015** à **17:44**

Bonjour,

Pour l'année 2015-2016 je serais en master 1 carrière judiciaire effectivement le master 2 est très sélectif . Si ça vous dérange pas vous avez combien de moyenne en licence et en M1?  
Je vous remercie .

Par **Kiira**, le **29/07/2015** à **19:23**

Sur l'ensemble de la licence je suis à 10.8 et pour le master 1 11.0